

auprès d'un *arcane*, qui n'appartient pas encore au domaine public. Laissons l'inventeur jouir des fruits de ses veilles, d'autant plus que s'il s'est acquis un privilège, que le secret protège mieux qu'un brevet, il l'exerce avec une si grande modération, avec des prix si minimes, qu'ils seraient difficilement, réduits par la concurrence la plus active.

Nous ne parlerons pas de l'ensemble et du coup d'œil général de l'établissement ; des constructions sont commencées un peu plus haut sur un plan grandiose et élégant. Une vaste usine au centre et des maisonnettes alignées en rues, aboutissant à la façade principale de l'établissement, serviront d'habitations aux ouvriers.

En terminant cet article nous ne pouvons nous empêcher de louer l'habile direction qui préside à cette fabrication, et de reconnaître les services qu'elle rend au commerce, en général, et, en particulier, au pays qui possède dans ses usines une source de richesse et de prospérité (1). Pour ma part je les remercie de l'accueil empressé qu'ils m'ont fait, et de la bienveillance avec laquelle ils m'ont rendu témoin de tous les détails de leur manutention.

Des traits d'or et d'argent aux fils de fer, il y a peu de distance sous le rapport du travail; il y en a peu aussi sous le rapport de la situation des deux fabriques que j'ai visitées. C'est en faisant quelques centaines de pas le long de la *Bourbre*, que nous trouvons la tréfilerie de MM. Biolay et Girard.

Cette usine est encore très-intéressante à visiter dans ses plus petits détails. Il est curieux de suivre la barre de fer sortant du laminoir à l'état cylindrique, passer de filière en filière jusqu'à se réduire en un fil d'une extrême ténuité. Le fil métallique, une fois obtenu à la grosseur voulue, n'a pas cette ténacité vigoureuse et puissante qu'on recherche dans plusieurs

(1) MM. Panserat, Duchavagny et Cie, possèdent encore une fabrique de laçets, située près de Saint-Chamond (Loire), où ils occupent presque autant de monde qu'à Pont-Chéri (Isère).